

BALADE « L'ESTIVALE » - 31 juillet 2022

Ce matin de milieu d'été, les 22 équipages ayant répondu à l'appel des organisateurs se sont rendus pour l'accueil de cette journée au Fort de Lantin à Juprelle. Arrivée sur place pas ordinaire puisque les véhicules ont pu pénétrer via le porche d'entrée dans la galerie périphérique du fort pour se garer en épi, comme il se doit, sous l'œil vigilant d'un des organisateurs.

Les participants ont alors profité d'un copieux petit-déjeuner servi par les bénévoles de l'ASBL qui gère les activités et maintient en état ce patrimoine, témoin de l'architecture militaire du 19^{ème} siècle.

Petit-déjeuner terminé, le groupe s'est mis en route pour un parcours semi-urbain avec les traditionnelles embûches de ce type de tracé : casse-vitesses, priorités de droite, feux tricolores, Et « cerise sur le gâteau » 200 derniers mètres de chemin non asphalté avec de nombreux trous pour rejoindre le parking de la tour d'Eben-Ezer.

Impressionnant monument implanté au beau milieu d'une ancienne carrière de silex, matériau de base de cette construction érigée après la 2^{ème} guerre par Robert Garcet, un adepte de la paix. Il consacra d'ailleurs une partie de sa vie au pacifisme et à l'objection de conscience, marquant ainsi sa totale opposition à la guerre.

Cette œuvre architecturale haute de 33 mètres nous a été présentée au pied de celle-ci. Ensuite, visite libre de cette tour de 7 étages d'accès assez difficile par un escalier abrupt et étroit en colimaçon qui en a rebuté plus d'un. La vue magnifique depuis le sommet de ce monument fut la récompense pour les plus téméraires.

Ensuite, un petit bout de roadbook plus loin, arrivée à Visé au restaurant « L'Air du Temps » pour la pause déjeuner : salle agréable, apéritif soigné, repas buffet d'une grande qualité sur des tables joliment dressées et personnel souriant, attentionné et compétent.

Le chemin de l'après-midi à travers les campagnes nous a fait rejoindre Fexhe-Le-Haut-Clocher pour la remise des prix et le traditionnel verre de l'amitié à la brasserie « La campagnarde », établissement dont le patron est un membre du club, ce que nous ignorions.

Encore grand merci à Arlette, Danielle, René et Jean-Marc pour cette jolie balade estivale.